



Cinquième réunion à haut niveau du Comité directeur du Centre de développement de l'OCDE

Le développement pour tous : rôle des politiques nationales et internationales

1. Nous, membres du Centre de développement de l'OCDE, nous sommes réunis sous la présidence de la Chine, de la Côte d'Ivoire, de l'Espagne et de l'Uruguay sur le thème « *Construire des trajectoires de développement inclusives : le rôle des politiques nationales et internationales* ». Nous avons discuté du rôle des politiques sociales et des systèmes de protection sociale dans l'émergence de trajectoires de développement inclusives ainsi que d'autres questions importantes pour l'action internationale en matière de développement, notamment le « développement en transition », et avons défini les orientations stratégiques du Centre.
2. Nous avons réaffirmé la valeur ajoutée apportée par le Centre et la position unique qu'il occupe au sein de l'OCDE et de l'architecture internationale. Nous avons salué les réalisations importantes accomplies par le Centre depuis notre dernière Réunion à haut niveau (RHN) en ce qui a trait au [développement en transition](#). Elles comprennent notamment : les données probantes et recommandations pour l'orientation des politiques issues des projets sur l'[inclusion des jeunes](#), les [migrations](#) et la [protection sociale](#) ; la publication de l'[Indice « Institutions sociales et Égalité femme-homme » \(ISE\) 2019](#) ; les résultats du deuxième Dialogue politique sur les migrations et le développement ; l'établissement d'un [Dialogue thématique sur la transparence dans le commerce des produits de base](#) dans le cadre du Dialogue sur les politiques de développement axé sur les ressources naturelles ; l'élargissement de la couverture et de l'impact des rapports sur les [Statistiques des recettes publiques](#) ; les progrès accomplis par l'[Initiative sur l'Afrique](#) du Centre et l'approfondissement des relations avec l'Union africaine, notamment par le biais du rapport *Dynamiques du développement en Afrique* et de l'appui à l'Observatoire africain des migrations et du développement ; les Perspectives économiques [en Asie du Sud-Est, Chine et Inde](#) et de [l'Amérique latine et des Caraïbes](#), qui ont donné lieu à un engagement renforcé avec les institutions régionales et les Programmes régionaux de l'OCDE sur ces régions ; les demandes croissantes exprimées par les pays souhaitant prendre part aux [Examens des politiques de transformation de la production \(PTPR\)](#), qui relèvent de l'Initiative sur les chaînes mondiales de valeur, la transformation de la production et le développement, et aux [Examens multidimensionnels par pays \(MDCR\)](#) et l'impact croissant de ces examens ; et l'adoption du Programme de travail et Budget pour la période 2019-20. Nous avons également discuté et pris acte des progrès accomplis par notre organe subsidiaire – le *Groupe d'apprentissage mutuel pour les MDCR* – et les réseaux de dialogue sur les politiques du Centre, et de leurs relations avec le Comité directeur.
3. Nous attendons avec impatience l'achèvement de l'Évaluation en profondeur du Comité directeur afin de pouvoir préparer un plan d'action qui donnera suite à ses recommandations et tiendra compte des réflexions des membres sur les moyens de renforcer un peu plus l'efficacité, la pertinence et la force d'impact du Centre de développement et de son Comité directeur. Cela permettra de consolider le rôle du Centre de développement et de son Comité directeur en tant que plateforme inclusive d'analyse, de dialogue et d'échange de données d'expérience réunissant sur un pied d'égalité des pays situés à différents stades de développement.

4. Nous avons chaleureusement accueilli nos nouveaux membres – Équateur, Guatemala, Rwanda, Salvador et Togo – et nous réjouissons par avance de leur participation active et de la valeur ajoutée qu'ils apporteront aux activités et débats du Centre. Dans le cadre de la mise en œuvre de notre Stratégie d'adhésion et d'ouverture [DEV/GB(2016)31/REV1], nous nous attacherons à parvenir à un meilleur équilibre régional et à un engagement renforcé avec les régions, en particulier avec les pays de l'OCDE qui ne sont pas membres du Centre, l'Asie, l'Europe du Sud-Est et les pays les moins avancés.
5. Nous avons salué les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'approche du *développement en transition*, qui vise à accompagner les pays dans leur transition vers un développement durable, ainsi que les partenariats qui ont été établis dans ce domaine avec les pays membres, les Commissions économiques régionales des Nations Unies et d'autres partenaires stratégiques tels que la Commission européenne. Nous avons pris note, en particulier, de la participation du Centre à la Facilité régionale de l'UE pour le développement en transition en Amérique latine et dans les Caraïbes et avons constaté que plusieurs lacunes avaient été comblées sur le plan des connaissances, notamment dans les domaines suivants : la mesure du bien-être multidimensionnel et les relations entre croissance et bien-être ; les actions à mener en priorité pour surmonter les défis du développement et traduire les transitions sur le plan du revenu en gains largement répartis ; et les adaptations à apporter aux initiatives de coopération internationale pour aider les pays, notamment de la région Amérique latine et Caraïbes, à relever ces défis. Nous avons reconnu l'importance de l'analyse des dynamiques régionales de développement et l'utilité des partenariats avec les Commissions économiques régionales des Nations Unies. Nous avons souligné le rôle de la coopération Sud-Sud et triangulaire et sa contribution aux transitions vers le développement durable, et salué le [Document sur les résultats](#) issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (BAPA+40).
6. Nous avons échangé sur les efforts visant à promouvoir le développement pour tous et à combattre la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités. Nous avons mis en exergue la nature multidimensionnelle du développement, la nature transversale des questions d'égalité femme-homme et d'environnement et la nécessité d'aligner plus étroitement les stratégies et politiques nationales et la coopération internationale sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses Objectifs de développement durable (ODD). Nous avons reconnu que les voies qui mènent au développement sont multiples et que le partage des connaissances, des leçons apprises et des expériences en matière de développement inclusif peut procurer de nombreux avantages. Nous avons mis en évidence le rôle des choix d'orientation des politiques et la responsabilité partagée des secteurs public et privé dans l'émergence d'une croissance et de trajectoires de développement inclusives. La structure économique d'un pays, ses institutions et son intégration à l'économie mondiale sont liées à ses résultats en termes de productivité, de création d'emplois et de niveaux d'égalité et de cohésion. Nous avons souligné le rôle de la mobilisation adéquate des ressources intérieures, de la gestion rigoureuse et efficace des dépenses publiques et de l'existence d'institutions réceptives, entre autres mesures contribuant à la fourniture de biens et de services publics de qualité et au renforcement de la morale fiscale et du contrat social en général. Nous avons également montré qu'un système multilatéral universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable pouvait contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses ODD.
7. Nous avons reconnu que la protection sociale était un droit humain fondamental et convenu que la protection sociale universelle jouait un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté et des inégalités et dans le soutien au développement humain. Nous avons passé en revue les défis particuliers associés à l'informalité, à commencer par la difficulté de la définir et la mesurer. Nous avons pris bonne note des travaux en cours du Centre sur les nouveaux Principaux indicateurs d'informalité fondés sur les individus et leur famille (Key Indicators of Informality based on Individuals and their Household, KIIbIH), qui aideront à mieux comprendre l'informalité et faciliteront ainsi la mise au point de réponses adaptées. Il faut

trouver des modalités appropriées pour étendre la couverture des dispositifs de protection sociale d'une manière qui reconnaisse la diversité des travailleurs de l'économie informelle et leur offre des solutions équitables, efficaces et durables. À cet égard :

- nous avons salué les résultats du *Programme sur les systèmes de protection sociale*, rendu possible par l'UE, le Centre de développement et le gouvernement finlandais ; deux études de première importance, *Tackling Vulnerability in the Informal Economy (Réduire la vulnérabilité dans l'économie informelle)* et *Can Social Protection be an Engine for Inclusive Growth? (La protection sociale peut-elle être un moteur pour la croissance inclusive ?)* ; nous avons pris acte des résultats et de l'[Appel à l'action](#) de la Conférence de haut niveau tenue en 2019 sur le thème [Ensemble pour atteindre une protection sociale universelle d'ici 2030 et du Partenariat mondial pour une protection sociale universelle en vue d'atteindre les objectifs de développement durable \(USP2030\)](#) ;
 - nous avons adopté une Déclaration d'orientation conforme à l'Appel à l'action de l'USP2030, qui énonce une série de principes fondamentaux pour faire avancer la cause de la protection sociale universelle [jointe en annexe à ce Communiqué], et appelé tous les pays à respecter leur engagement à établir des systèmes de protection sociale sous contrôle national, prévoyant notamment un socle de protection sociale minimale, en cohérence avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les ODD se rapportant à la protection sociale (notamment les ODD 1.3, 3.8, 5.4, 8.b et 10.10.4).
8. Nous convenons que le Centre de développement est bien placé pour déterminer et évaluer les conséquences des transitions des pays vers des niveaux de revenu plus élevés, notamment en ce qui concerne les politiques sociales et leur financement, et à étudier les modes de coopération internationale qui sont à même d'assurer la viabilité des politiques sociales et des systèmes de protection sociale, entre autres, et de servir de plateforme de dialogue sur ce thème. Nous avons pris bonne note des liens de collaboration établis avec les organes et directions de l'OCDE, en particulier les services qui travaillent sur les questions de développement, et avons encouragé le Centre de développement à renforcer encore ces liens. Nous avons souligné que la coopération internationale avait un rôle important à jouer pour aider les pays à élaborer leurs stratégies nationales en matière d'inclusion sociale. À mesure qu'un nombre croissant d'acteurs s'engagent dans la coopération internationale et en élargissent la portée, de nouvelles possibilités se font jour en matière de développement durable. La concrétisation de ces possibilités passe par une compréhension mutuelle, des échanges de données d'expérience sur les politiques et une coordination accrues entre les acteurs. Aussi avons-nous réaffirmé l'utilité d'un système multilatéral qui intègre les pays situés à tous niveaux de développement et fasse progresser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en fournissant des biens publics mondiaux et un soutien aux stratégies conçues et contrôlées par les pays, en tenant compte des réalités, des capacités et des niveaux de développement variables des pays, et en respectant les politiques et les priorités nationales. Nous avons reconnu les problèmes et besoins particuliers des pays en développement, des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement enclavés. Nous considérons que les ODD sont propices à une coordination et un alignement accrues qui peuvent soutenir les systèmes de protection sociale, entre autres. Les stratégies nationales de développement doivent dûment prendre en considération le caractère multidimensionnel du bien-être, être alignées sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les ODD et servir de plateforme de dialogue avec les partenaires. Ces stratégies doivent être soutenues par des cadres nationaux de financement intégrés et durables, capables de fournir, entre autres, des ressources qui permettent de renforcer les capacités statistiques, de suivi et d'évaluation.
9. Nous avons rappelé que le développement inclusif passe par une transformation structurelle plus globale, génératrice d'emplois de qualité. À cet égard, nous apprécions tout particulièrement les travaux du Centre sur la transformation de la production (y compris dans les économies tributaires des ressources naturelles) et sur les infrastructures de qualité et les

villes intermédiaires. Nous encourageons le Centre à approfondir son engagement avec les partenaires régionaux, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

10. Nous attendons avec impatience les résultats du Dialogue politique de haut niveau avec l'Afrique, qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative sur l'Afrique du Centre et contribue à la septième édition de la Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique, (TICAD VII) co-organisée par le Japon, les Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque Mondiale et la Commission de l'Union africaine. Ce dialogue réunit les secteurs public et privé dans le but d'améliorer la connectivité et faciliter ainsi la transformation économique du continent africain. Nous approfondirons notre engagement auprès du continent et invitons le Centre à renforcer ses partenariats avec l'Union africaine et les organisations régionales, notamment sur les moyens de réduire la vulnérabilité dans l'économie informelle et de financer les politiques publiques en Afrique, y compris dans le domaine des politiques sociales et des infrastructures.
11. Nous avons convenu de demander au Centre de développement d'approfondir nos connaissances et d'enrichir nos débats et stratégies de développement en ce qui a trait aux questions abordées lors de la réunion et de poursuivre ses travaux de fond, selon les indications données dans le PTB 2019-20, le cas échéant en collaboration avec les autres organes et directions de l'OCDE qui travaillent sur les questions de développement ou le pôle Développement. Comme l'indique le PTB, nous envisageons d'organiser jusqu'à deux RHN par biennium pour examiner les nouveaux principaux enjeux et améliorer la pertinence, la structuration et la prévisibilité des travaux du Centre. Plus spécifiquement, nous invitons le Centre de développement à prendre les mesures suivantes :

Sociétés inclusives et informalité

- Favoriser les discussions entre pays membres et pays partenaires, le cas échéant par le biais d'un Dialogue politique sur la protection sociale, pour trouver des solutions novatrices en matière de conception, d'élargissement et de financement des systèmes de protection sociale.
- Approfondir les travaux sur la vulnérabilité et l'informalité pour mieux mesurer et comprendre la nature et l'hétérogénéité de l'économie informelle dans différents pays et trouver des solutions utiles. En particulier : (a) collaborer avec les offices de statistique pour améliorer la collecte de données sur les indicateurs KIIbIH ; (b) établir des partenariats avec les organismes des Nations Unies et les Commissions économiques régionales, l'Union africaine, l'ASEAN et d'autres acteurs compétents pour soutenir les capacités statistiques dans les domaines de la protection sociale (ODD 1.3), de l'inclusion des personnes handicapées, de l'égalité femmes-hommes et du rôle des normes sociales (ODD 5), et de l'articulation entre migrations et développement (ODD 10 et 17) ; (c) lancer une initiative sur les réponses à l'informalité et l'amélioration du bien-être dans les régions, qui se concentrerait dans un premier temps sur l'Amérique latine.

Financement des politiques publiques, des infrastructures et des villes

- Favoriser les discussions sur les bonnes pratiques en matière de mobilisation des ressources et de financement des politiques publiques, notamment dans le domaine des infrastructures de qualité et de la protection sociale, en particulier en nouant un dialogue avec l'Union africaine et d'autres partenaires et parties prenantes.
- Approfondir les connaissances sur les infrastructures de qualité par le biais de dialogues spécialisés qui réuniront les membres et d'autres parties prenantes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et d'autres.

- Étoffer les connaissances sur le rôle des villes intermédiaires dans les liens entre zones rurales et urbaines, la transformation structurelle et le développement inclusif, et formuler des conseils sur les stratégies de développement territorial.

Développement en Transition

- Engager les membres du Comité directeur et les organisations internationales concernées, notamment les Commissions économiques régionales des Nations Unies dans un dialogue dynamique qui déterminera en quoi les politiques nationales et la coopération internationale, y compris la coopération Sud-Sud et triangulaire, peuvent guider le cheminement des pays en développement vers une croissance inclusive et leur transition pérenne sur le plan du développement, ainsi que les conséquences de la transition vers un niveau de revenu plus élevé pour les stratégies nationales de développement.
- Élargir les connaissances sur le développement en transition, particulièrement en Asie, en analysant les relations d'interdépendance entre la production, la transformation numérique et la croissance inclusive dans le cadre de dialogues sur les politiques et d'échanges dans les différentes régions.
- Contribuer à l'élaboration de stratégies de développement transformationnelles alignées sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en mettant l'accent sur la transition durable des pays en développement riches en ressources naturelles vers une économie décarbonée et le renforcement de leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales.